

Rénovation

Transformation d'une longère en maison de bord de mer



FAIRE ENTRER LA LUMIÈRE ET AFFIRMER LE CÔTÉ MARIN.

Réalisé par : Jean Burex
Photos : Gilles Cornevin



Avant travaux



Arrière de la maison

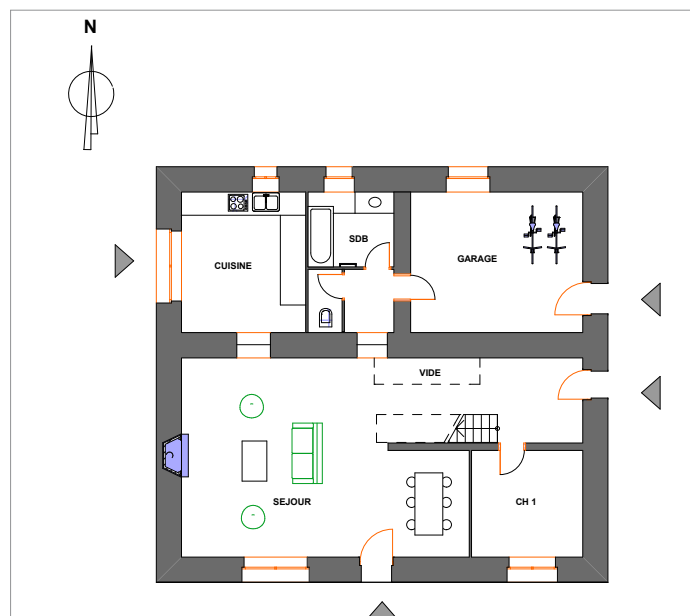
Le projet de l'architecte Gilles Cornevin, Le Cellier (Loire-Atlantique), se situe sur la presqu'île de Rhuys, langue de terre entre l'Océan Atlantique et le golfe du Morbihan.

Le premier contact est plutôt rude : l'absence de toute végétation ainsi que les dimensions réduites des ouvertures sur cette longue façade donnent à l'ensemble un caractère pour le moins austère. Mais le projet ne manque pas d'atouts : situé dans un petit hameau à proximité de la mer, le volume est simple et généreux, composé en bas de deux grandes pièces de chaque côté d'un couloir et d'une

remise à foin à l'étage ; il est bien orienté avec sa façade principale au Sud et comprend un appentis au Nord.

Les murs ont une épaisseur de 70 à 80 cm en maçonnerie de granit traditionnel composés de 2 murs périphériques jointoyés au mortier de terre et chaux, et remplis dans la partie centrale d'un mélange de terre et moellons. L'ensemble est sain et dans un bon état de conservation.

Le sol en terre battue permettra de réaliser facilement les tranchées, fondations complémentaires et réseaux.



Le plancher du grenier repose sur des poutres en sapin dans un état de conservation médiocre par suite d'attaques de vrillettes et de dégradation des encastresments dans la maçonnerie. Il est décidé de les déposer dans leur totalité ce qui permettra de donner plus de hauteur au RDC tout en maintenant une hauteur satisfaisante à l'étage. La charpente malgré son allure bancal est en bon état. S'agissant d'une maison de vacances, le programme est simple et doit comprendre un grand séjour, 5 chambres, 2 salles-de-bains, une cuisine et une remise-garage. Compte tenu du volume couvert, ce programme ne pose pas de difficulté particulière sous réserve de faire rentrer abondamment la lumière dans l'ensemble des volumes ce qui était loin d'être le cas, en témoignent les photos prises en début de chantier.

Faire entrer la lumière

Au niveau du RDC, il est décidé d'augmenter les dimensions des deux petites ouvertures existantes avec un traitement différent pour le séjour et pour la chambre. Compte tenu de l'épaisseur des murs, ce frangement se pratique en réalisant une voûte plein cintre de dimension appropriée aux menuiseries à poser et ce sans coffrage, les efforts étant transmis latéralement depuis le haut et le linteau réalisé en deux phases successives pour chaque face de la maçonnerie. Cette intervention est très impressionnante car le percement d'un mur pourrait faire croire que celui-ci va s'écrouler or, il n'en est rien pour peu que l'ouverture soit de forme arrondie afin que les efforts se répartissent obliquement de pierre en pierre sur les côtés et non verticalement. De nouveaux percements périphériques sont ajoutés afin de créer une porte-fenêtre coulissante mettant en relation le jardin avec la cuisine, une porte d'entrée latérale ainsi qu'une fenêtre dans les salles de bains du bas. A l'intérieur, deux portes sont également percées afin de faire communiquer le volume principal et l'ancienne étable.

A l'étage les trois chambres côté Sud sont éclairées par des lucarnes ; le caractère marin est accentué par le traitement de la lucarne centrale qui reprend la géométrie des instruments de marine par sa rotondité et ses 2 petites ouvertures latérales. Un puits de lumière est créé dans le rampant du toit à hauteur de l'escalier de l'étage. Ce puits est traversé par une passerelle métallique qui renvoie à l'image des paquebots et transatlantiques et dessert une chambre et les salles-de-bains de l'étage. Une bouée posée par les propriétaires accentue cette référence. La lumière descend jusque dans le séjour, les murs étant habillés de bois dans cette zone, renforçant le côté marin et balnéaire. Le traitement des murs intérieurs en pierre va apporter chaleur et lumière. Le choix s'est porté sur des enduits dits « à pierre vue » réalisés à base d'un mélange de chaux aérienne et hydraulique

(85 /15%). Le principe de l'enduit à pierre vue consiste à enduire la globalité du mur de manière à ne plus voir la pierre ; après un début de prise –entre 6 et 12 heures suivant les conditions climatiques et hydrologiques– l'enduit est gratté avec une spatule, les faces intérieures des pierres apparaissant peu à peu. Ce traitement génère un aspect lisse qui gomme les défauts et joints entre les pierres lui conférant des qualités esthétiques et de lumière. Le grand volume du rez-de-chaussée est partagé en trois espaces avec utilisation de trois matériaux différents qui s'harmonisent parfaitement : la pierre côté salon avec mise en valeur de la grande cheminée existante, une peinture blanche côté salle-à-manger et du bois pour le puits d'escalier et l'entrée. La ferme d'origine apparaît bien lointaine. L'espace est transfiguré pour entamer une seconde vie.